

## FORET DU TAILLAN 2

*La forêt est classée « forêt de protection » depuis 1991 et fut l'une des 1ères de Gironde à obtenir ce statut. Réserve aux massifs présentant de forts enjeux en matière environnementale, il permet à la forêt de bénéficier d'un régime forestier spécial. Il permet également de contrôler la circulation des publics par l'interdiction des véhicules motorisés sauf pour la gestion, l'exploitation et la défense de la forêt contre les incendies.*



**Point de départ** : quatre emplacements de parking réservés aux personnes en situation de handicap à la fin de l'avenue du stade



**En voiture** : par la Rocade A630, prendre la sortie 8 puis prendre la D1215. Au 4<sup>ème</sup> rond-point, direction le Taillan centre-Germignan-Stade (avenue du Stade).

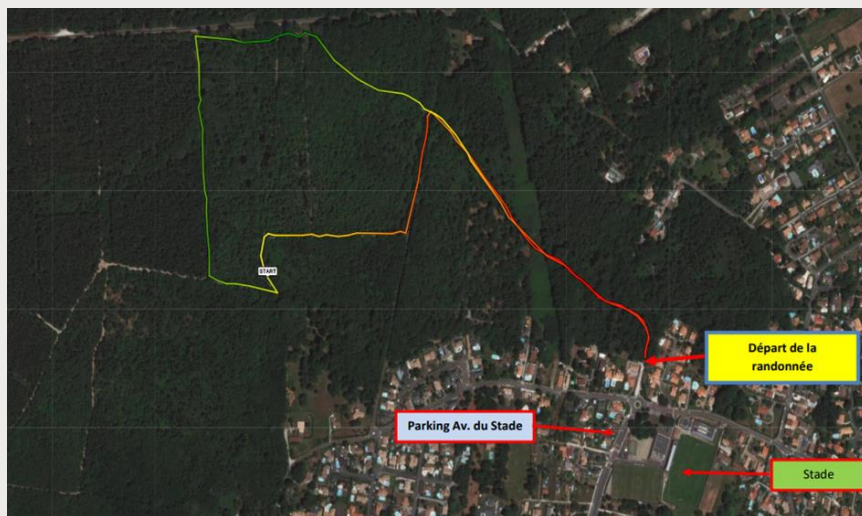
**En transport en commun** : Réseau TBM ligne 2 et 79 arrêt stade municipal





### **Boucle, distance : 3,180km**

Après avoir traversé le rond point de l'avenue du stade, empruntez une large allée en grave blanche qui vous conduira à l'entrée de la forêt. Suivre le chemin naturel, après un virage vous trouverez un 1<sup>er</sup> porte flèche et suivre le balisage bleu tout au long de la balade. Après le 2<sup>ème</sup> porte-flèche, vous traverserez une piste cyclable et continuer tout droit en suivant le balisage bleu. Au 3<sup>ème</sup> porte-flèche, suivre le balisage bleu. Au 4<sup>ème</sup> porte-flèche, suivre le balisage bleu droit devant vous. Au 5<sup>ème</sup> porte-flèche, vous tournez à gauche sur un chemin sans balisage sur 500m et vous arriverez à un croisement où vous tournerez à gauche. Après une centaine de mètres, vous parvenez à un 2<sup>nd</sup> croisement, tournez à gauche et vous retrouverez le balisage bleu. Au 6<sup>ème</sup> porte-flèche, tournez à droit en suivant à nouveau le balisage bleu. Au 7<sup>ème</sup> porte-flèche, allez droit devant vous, laissez à votre gauche une piste cavalière. Au 8<sup>ème</sup> porte-flèche, tournez à gauche sur la piste cyclable que vous avez traversé au début de la balade, continuer sur 200mètres et vous tournerez à droite, avant la barrière de fin de piste cyclable, sur l'allée empruntée au début, la suivre jusqu'au point de départ de la randonnée.



Cette Balade à Roulettes<sup>®</sup> est proposée par FFRandonnée Gironde  
Retrouvez les autres Balades à Roulettes<sup>®</sup> sur <http://gironde.ffrandonnee.fr>



Textes et photos de Philippe Gaston.  
Renseignements auprès de la Mairie du Taillan au 05 56 35 50 60.  
Dessins de Michel Lamballe. © CDRP 64. Reproduction interdite. Mai 2021